



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00055** du **16 JUIL. 2025**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

IGP
Domicilié (e) 20 Avenue Saint-hilaire
 91800 Brunoy

En vue de la réalisation : Rénovation des 2 façades du bâtiment B.

Sur un terrain sis 20 Avenue Carnot
Cadastré AO56

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.



Villeneuve-Saint-Georges, le **16 JUIL. 2025**

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00055 du **16 JUIL. 2025** a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,